

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

Mis à jour le 29 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Ce CAP en alternance se prépare en 2 ans après la 3ème. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1 ou 3 ans.

Niveau d'entrée

Sans diplôme

Niveau de sortie

Niveau 3 - CAP

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

800 heures

Validation

Obtention du CAP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION. En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves

Objectifs professionnels

Le titulaire de ce CAP est capable de contribuer à l'aménagement intérieur des bâtiments (plafonds, cloisons de séparation, gaines techniques...) par des ouvrages alliant des performances thermiques, acoustiques, à la finition et à la décoration. Le titulaire a des compétences en plâtrerie « sèche » : réaliser des plaques de plâtres, des cloisons, des plafonds, des carreaux de terre cuite, et en plâtrerie traditionnelle : briques et réalisation d'enduits en plâtre, projeté et décoratif. Il est formé à la réalisation d'isolations acoustiques et thermiques.

Contenu

Activités professionnelles : Étude et préparation d'une intervention, Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant, Réalisation de travaux spécifiques.

Connaissances générales et techniques associées : Expression française, Mathématiques, Physique-Chimie, Éducation physique et sportive, Organisation de l'acte de construire, Communication technique (ouvrages, matériaux et produits), Mise en œuvre des produits et des matériaux, Santé et sécurité au travail, Contrôle et qualité, Secteur du bâtiment, Enjeux énergétiques et environnementaux, Éco-responsabilité, Systèmes constructifs du bâtiment, Représentation graphique et numérique des ouvrages, Description et estimation des ouvrages, Communication technique, Prévention des risques professionnels, Contrôle et qualité des ouvrages, Arts appliqués, Ouvrages, Technologie de construction, Techniques, Procédés et moyens de mise en œuvre.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du Lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en Lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI,

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

UP1 : Étude et préparation d'une intervention

UP2 : Réalisation et contrôle d'un ouvrage

UP3 : Réalisation de travaux spécifiques

UG1 : Français / Histoire- Géographie et Enseignement moral et civique

UG2 : Mathématiques / Physique- Chimie

UG3 : Éducation physiques et sportive

UG4 : Langue vivante anglais

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP35319](#)
- Code diplôme : 50023326

cours à distance...

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 800 heures. La durée de la formation sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce CAP peut travailler en tant que façadier ou plâtrier.

Poursuite d'études : Possibilité de poursuivre en bac pro aménagement et finition du bâtiment, en BP (métiers du plâtre et de l'isolation, peintre applicateur de revêtements, MC plaquiste...

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51

CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

- Aube et Haute-Marne : 06 17 83 54 69
- cfa.gipfcip-reims.fr
 - SIRET : 185 109 063 00031
 - Numéro d'activité : 21 51 P003 751
 - Date d'obtention : 11/03/2003